

## Conjoncture économique et situation de l'industrie

### 1. Economie

#### Un frémissement

##### ■ Monde : des résultats toujours incertains

Aux Etats-Unis, la consommation soutient la croissance, mais les investissements la pénalisent (- 9 % en rythme annuel au T1 2016) et si le mois d'avril a vu la production industrielle augmenter, celle-ci a rechuté le mois suivant. Les créations d'emplois s'essouffent, dissuadant ainsi la Fed de relever les taux directeurs à la mi-juin.

En Europe, les indices boursiers ont plongé à l'issue du résultat du référendum sur le Brexit. Au T1 2016, l'activité s'est pourtant ressaisie (+ 0,6 % de PIB au T1 2016 après +0,3% fin 2015), permettant une réduction du taux de chômage de 1 point sur l'année. Les taux d'intérêt se sont repliés devenant négatifs en Allemagne, notamment sous l'effet du *Quantitative Easing* de la BCE qui ne porte toutefois plus guère ses fruits au plan macroéconomique.

Dans le reste du monde, la Chine continue à souffrir d'un ralentissement des investissements et la Russie bénéficie de la remontée des cours du pétrole.

##### ■ France : une amélioration fragile

Au T2 2016, les dernières prévisions tablent sur une hausse du PIB limitée à 0,2%. Le taux de marge des sociétés non financières demeure inférieur de 1,2 point à la moyenne de la période 1990-2007.

L'entrée en vigueur des six nouveaux critères d'évaluation de la pénibilité, l'adoption en seconde lecture d'une loi travail édulcorée et la récente remise en cause de la parole donnée sur le Pacte de Responsabilité ne contribuent pas à créer de manière durable un environnement favorable aux entreprises.

### 2. Emploi

#### Pas d'amélioration durable

##### ■ Créations d'emploi : amélioration

Depuis un an, les créations nettes d'emplois dans le secteur privé sont de l'ordre de 40 000 par trimestre. Elles sont toutefois principalement tirées par la hausse de l'intérim. L'indicateur de tensions mesuré par Pôle emploi (ratio entre les offres et demandes d'emplois) a par ailleurs de nouveau augmenté au T1 2016, signe d'une amélioration de la situation sur le marché du travail mouvement.

##### ■ Inscrits à Pôle Emploi: petite hausse en mai

Après deux mois consécutifs de baisse, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A a finalement augmenté en mai dernier, atteignant 3,52 millions de personnes, soit une hausse de 0,3% (+ 9 200 personnes). Lui aussi en recul ces deux derniers mois, le chômage des moins de 25 ans a rebondi de 0,9 % sur la même période. Le nombre de demandeurs d'emploi toutes catégories confondues s'élève ainsi en mai à 5,4 millions, soit + 0,6% sur le mois.

### 3. Industrie

#### Une conjoncture toujours morose

##### ■ Production : une augmentation insuffisante

Ces derniers mois, l'automobile a plutôt tiré la production métallurgique. La baisse du début de l'année observée dans l'ensemble de la métallurgie n'est toutefois toujours pas compensée et le niveau d'activité reste aujourd'hui inférieur d'environ 4 % à celui d'il y a cinq ans.

##### ■ Emploi industriel : un repli persistant

L'emploi dans l'industrie continue à être mal orienté (-0,3% au T1 2016, soit 8 400 suppressions nettes de postes). En première ligne, la fabrication d'équipements électriques (-1,6%), et électroniques, informatiques et optiques (-0,9%). L'emploi est toutefois stable dans les autres matériels de transport hors automobile.

#### CHIFFRES CLÉS – Juillet 2016

1 € = 0,86 £	Parité euro-livre début juillet 2016	+ 0,2 %	Taux d'inflation sur un an en juin 2016
49,9 \$	Prix du baril de <i>brent</i> en juin 2016	9,9 %	Taux de chômage au T1 2016 au sens du BIT (France métropolitaine)

## Analyse de l'actualité économique et sociale

### Projet de loi Travail : 5 mois de conflits aux effets désastreux

Le texte qui vient d'être adopté à l'Assemblée en deuxième lecture après utilisation de l'article 49.3, a perdu son ambition initiale. Quatre points essentiels en ont disparu dès le début : le plafonnement des indemnités prud'homales, les simplifications et flexibilités nouvelles pour les PME, le temps de travail des apprentis et le nouveau périmètre des licenciements économiques.

De ces ambitions, il ne reste aujourd'hui qu'un article 2, écorné par le Gouvernement pour satisfaire la rue, ainsi que de nombreuses dispositions ajoutant de nouvelles contraintes aux entreprises.

Au-delà du contenu très décevant de la loi, il ne faut pas oublier les 5 mois de débats, de conflits et de blocages autour du texte. Ils ont détérioré le dialogue social, aboutissant aujourd'hui à un climat social délétère. Ils ont surtout dégradé très fortement la confiance des entreprises, avec de sérieuses conséquences pour l'économie et l'emploi.

### Travailleurs détachés : attention aux idées reçues

190 848 salariés\* ont été détachés en France en 2014. Manuel Valls a indiqué ne plus vouloir appliquer la directive européenne de 1996 sur le sujet. Si celle-ci a permis à de nombreux salariés étrangers d'être détachés en France, elle a également permis à **119 727 Français\* d'être détachés dans l'UE en 2014**. Seules la Pologne et l'Allemagne en ont détaché plus. Par ailleurs, aujourd'hui, un salarié français payé au Smic coûte moins cher que son équivalent polonais détaché en France, selon les derniers calculs de la rapporteure générale du budget, la députée socialiste Valérie Rabaut. **C'est donc bien la preuve que le sujet est plus compliqué qu'il n'y paraît.**

Dans l'industrie, le recours au travail détaché est le symptôme d'un problème plus large : la difficulté des entreprises à trouver les compétences dont elles ont besoin (soudeurs, tuyauteurs, chaudronniers...). On estime ainsi les besoins de recrutement dans l'industrie à plus de **100 000 par an d'ici 2025**. Découlant notamment d'une vague massive de départs à la retraite, ces opportunités sont aussi le résultat d'une élévation du niveau des qualifications attendues par les entreprises dans un contexte d'innovation permanente.

### Brexit : une triste décision

Cette très mauvaise nouvelle pour l'Europe est historique à tous les points de vue. Tant que les discussions entre Londres et Bruxelles n'auront pas abouti, il est toutefois quasiment impossible d'avoir une visibilité sur ce que seront les relations commerciales du Royaume-Uni avec les pays membres de l'UE.

Sur le plan politique, le vide qui fait suite au résultat est inquiétant. Tout autant que les clivages territoriaux, générationnels, ou encore socio-économiques qu'il révèle. Sur le plan économique, ce plongeon dans l'inconnu pénalisera la croissance du Royaume-Uni. La dépréciation de la livre – déjà constatée et qui ne fera que s'accroître – conduira à une hausse des prix des produits importés et donc à un ralentissement de la consommation des ménages. Les exportations de biens et services en seront également pénalisées et la confiance des investisseurs sérieusement dégradée. Selon les hypothèses, le PIB britannique perdrait entre 1,5 % et 4,5 % à l'horizon 2019.

Quoiqu'il en soit, la France devra saisir les opportunités que ce triste événement pourrait apporter, à la condition toutefois que le pays se donne les moyens pour devenir davantage attractif.

Autre élément d'inquiétude, l'idée en vogue depuis plusieurs années qui consiste à penser que le protectionnisme est une solution aux difficultés économiques, et notamment dans l'industrie. Au contraire, le protectionnisme affaiblit une industrie ! De nombreuses études montrent que la productivité est plus forte dans les entreprises exportatrices que dans celles qui n'exportent pas. De la même manière, le commerce international renforce la productivité des importateurs. **En s'ouvrant au reste du monde, l'économie française expose certes les entreprises industrielles à la concurrence internationale mais les incite aussi à devenir toujours plus compétitives.** C'est comme cela que les entreprises créent de la valeur, innovent et inventent – plus que l'économie de demain – la société de demain.

### À l'agenda de l'UIMM

Mardi 12 juillet :  
négociation sur  
l'emploi

30 et 31 août :  
Université d'été du  
MEDEF